

VIE ASSOCIATIVE

La solidarité pour surmonter le décès d'un enfant

L'association Amitié parents d'enfants décédés 52 s'est réunie dimanche dernier à la chapelle de Chalindrey, pour un moment amical. L'occasion de vivre solidairement l'absence d'un être cher.

Une quarantaine de personnes dont deux familles de la Haute-Saône étaient attendues à la chapelle. «Ce dimanche rassemble les familles souffrant de la perte d'un enfant est ouverte à tous et sans connotation religieuse» expliquait d'emblée Didier Fichaux, président d'Amitié parents d'enfants décédés 52 aux côtés de la secrétaire, Paule Chanson. Dans une ambiance conviviale, les participants ont pris des nouvelles de chacun puis ont partagé la galette des rois. Ensemble, ces parents tissent un lien d'expression, d'écoute et d'entraide dans le partage : «il ne faut surtout pas rester seul après la perte d'un enfant» assurait Didier Fichaux «il faut être soutenu car la lumière est toujours derrière les larmes».

Rencontres variées

Un message de réconfort et d'espoir pour retrouver au fil du temps la force de cheminer avec les autres... Les occasions de se retrouver, de se ressourcer pour ces familles sont nombreuses. L'été dernier, un pique-nique à Ambonville a été suivi de la visite du château de Cirey-sur-



L'association Amitiés parents d'enfants décédés privilégie les moments conviviaux de rencontre entre ses membres.

Blaise par une cinquantaine de personnes. En décembre dernier, la journée des lumières s'est déroulée à l'église Nazareth. Un bulletin d'informations est édité trois fois par an à destination

des familles du département et des Vosges, de Haute-Saône. Le 10 mars, l'association tiendra son assemblée générale dans les locaux de l'Udaf à Chaumont. Dimanche dernier, les membres

de l'association ont poursuivi leur soirée dans l'amitié et le dialogue. La Lumière n'est jamais bien loin...

De notre correspondante
Sylvie Baudot